 ASSOCIATION AUTOUR DU GRAND CHÊNE

***Robert Rolando 70, rue du Grand Chêne – La Mouroye – 83560 Saint Julien le Montagnier***

***Président***

**www.legrandchene83.fr**

[**autourdugrandchene@gmail.com**](mailto:autourdugrandchene@gmail.com)

**06 87 31 95 58**

**PROCES VERBAL DE L’ASSEMBLEE GENERALE**

**Du 13 Janvier 2024**

Le 13 janvier 2024 à 18h00, les membres de l’association « Autour du Grand Chêne » se sont réunis dans la salle de l’Office du Tourisme, Quartier Saint Pierre - 83560 Saint Julien le Montagnier, en assemblée générale ordinaire sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. 27 personnes sont présentes et 13 personnes se sont faites représentées, nous avons atteint le quorum nécessaire pour valider les différents points de l’assemblée.

La séance est ouverte à 18h15

Ordre du Jour :

* Rapport moral
* Rapport financier
* Le compte rendu du 20ème Salon du Champignon
* Budget prévisionnel
* Appel à candidature pour le Conseil d’Administration
* Renouvellement du Conseil d’Administration C.A
* Election du Président
* Election du bureau par le C.A,
* Idées suggérées pour les activités 2024
* Fixation du montant de la cotisation
* Autres projets, questions diverses

1 :  **Rapport moral**

Le Président Robert ROLANDO relate les différentes activités. Son exposé est agrémenté d’une projection des photos des différents temps forts de l’année 2023 qui a été une année exceptionnelle puisque nous avons fêté les 20 ans de l’association. (*Compte Rendu en pièce jointe)*

Le compte rendu moral soumis au vote est accepté à l’unanimité des personnes présentes ou représentées.

2 : **Compte rendu du 20ème Salon du Champignon**.

L’exposé continue avec le déroulement du 20ème Salon du Champignon. Nous avons présenté au public 200 espèces identifiées et exposées lors du Salon. Durant 2 jours notre 20è Salon du champignon a accueilli 336 participants.

*(Compte rendu ci-joint)*

Le compte rendu du Salon du Champignon soumis au vote est accepté à l’unanimité des personnes présentes ou représentées.

3 : **Compte rendu Financier**

Le bilan financier est présenté par la trésorière Corine VANHOY

Le montant des dépenses pour les différentes activités et sorties de l’année s’élèvent à : **20.598,55€**

Ce montant englobe les différentes dépenses : les achats pour la réalisation du Salon du Champignon, Le Loto, la Calendale, Le Cabaret ; la participation de l’association aux sorties, les intervenants pour les activités ainsi que les charges de fonctionnement.

Les recettes annuelles s’élèvent à : **21799,11€**

Elles comprennent les cotisations des adhérents, les subventions de la Mairie, de la Communauté de Communes et du Département ainsi que la participation des adhérents aux sorties et les recettes du loto, tombola et diverses ventes lors du salon

Soit un résultat positif pour l’année de : **1.200,56€**

Les chiffres du Salon du champignon :

Recettes : 9.187,25€ Dépenses : 8.489,41€ Résultat : + 697,84€

Le compte rendu financier mis au vote, est adopté à l’unanimité des personnes présentes ou représentées.

Quitus est donné à la trésorière pour la tenue des comptes de l’exercice 2023.

4 : **Conseil d’Administration**

Monsieur Robert ROLANDO annonce son intention d’arrêter son mandat de Président, après 20 ans de dévouement à l’association. Nous le remercions d’avoir été le cœur de cette association pendant toutes ces années, et pour sa bienveillance. Nous nous réjouissons qui reste à nos cotés avec Marie-Paule pour continuer l’aventure et partager de bons moments.

Madame Claudia MAUGEON ne souhaite pas renouveler son mandat au Conseil d’Administration. Nous la remercions pour sa participation et son implication durant sa fonction.

Nous accueillons Madame PONSAILLE Isabelle qui a fait acte de candidature :

**Le renouvellement des membres du CA.** :

*Les membres du C.A. nommés jusqu’en 2024 sont* :

M. GOUIN Robert, Mme MARTRA Laurence, Mme TABARY Christiane, M. TABARY Claude, Mme GILLET Chantal et M. VICENTE André

*Les membres du C.A. sortant à réélire jusqu’en 2025 sont* :

L’Assemblée renouvelle Mme BORNIAT-LOCHOUARN Annick, Mme GOUIN Josette, Mme LEMETAYER Marie-Paule, M. LOCHOUARN Yves, M. RINAUDO Christian, M. ROLANDO Robert, Mme VANHOY Corine,

et nomme Mme PONSAILLE Isabelle en qualité de membre du Conseil d’Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 2 ans.

*Les membres du C.A. sortant non représentés sont :*

Mme MAUGEON Claudia

L’équipe du Conseil d’administration est la suivante :

BORNIAT - LOCHOUARN Annick

GILLET Chantal

GOUIN Josette

GOUIN Robert

LEMETAYER Marie-Paule

LOCHOUARN Yves

MARTRA Laurence

PONSAILLE Isabelle

RINAUDO Christian

ROLANDO Robert

TABARY Christiane

TABARY Claude

VANHOY Corine

VICENTE André

*La présentation des membres du Conseil d’Administration n’a fait l’objet d’aucune remarque.*

La résolution est mise au vote, l’équipe ainsi constituée est acceptée à l’unanimité.

5 : **Constitution du Bureau**

Le Conseil d’Administration élu, demande un délai afin d’élire le Président et les membres du bureau dans les meilleures conditions, et se réunira dans les plus brefs délais.

Le conseil d’administration donne pouvoir de signature et proroge le mandat de trésorière de Mme VANHOY Corine jusqu’à l’élection du nouveau bureau.

La proposition soumise au vote de l’assemblée est acceptée à l’unanimité des personnes présentes ou représentées

6 : **Le calendrier des activités du 1er semestre 2024**

Le Conseil d’Administration se réunira bientôt pour élaborer le calendrier des activités du 1er semestre 2024.

**La cotisation**

Le montant de la cotisation annuelle reste inchangé pour 2024 – 20€ par famille

Il a été porté à la connaissance du C.A. que des adhérents souhaitent que l’on change le montant de la cotisation pour différencier les personnes seules et les couples, et demande un tarif par personne pour être équitable.

Le débat est lancé, plusieurs propositions sont étudiées.

Corine nous indique que pour cette année cela va être difficile car les adhérents ont déjà réglé leur cotisation. Ce qui implique soit de rembourser, risque de déséquilibrer le budget prévisionnel de 2024, soit de réclamer un complément de cotisation ce qui n’est jamais agréable ni bien perçu par les adhérents.

le C.A. décidera du changement de la cotisation pour l’exercice 2025 lors d’une prochaine réunion

La proposition est mise au vote elle est adoptée à l’unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et la Secrétaire de séance.

A Saint Julien le Montagnier, le 13 janvier 2024

Le Président de séance La Secrétaire de séance

ROLANDO Robert GOUIN Josette